

Santé et nouvelles technologies de l'information

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du mercredi 10 avril 2002.....	1 - 3
CHAPITRE I : LA LOI ET LA RESPONSABILITÉ DES EXPERTS EN INFORMATIQUE.....	4
CHAPITRE II : DES VUE DES PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR LES EXPERTS EN INFORMATIQUE.....	5
PROPOSITION 1 : ORIENTER À BORD LA DÉMARCHE DES Nouveaux Technologies de l'Information et de la Communication vers le Respect de la Personne.....	10
PROPOSITION 2 : ÉVALUER LA CONTRIBUTION DES Nouveaux Technologies.....	11
PROPOSITION 3 : GARANTIR LE RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE EN ASSURANT LA CONFIDENTIALITÉ DE Ses Données.....	12
PROPOSITION 4 : PROMouvoir l'usage de la Santé et de la Santé des Nouveaux Technologies.....	13
PROPOSITION 5 : ASSURER LA PLUS GRANDE SÉCURITÉ DES Nouveaux Technologies de l'Information et de la Communication.....	14
PROPOSITION 6 : ASSURER LA SÉCURITÉ DES DONNÉES ET DES Systèmes.....	15
PROPOSITION 7 : PROMouvoir la Place et le Rôle de la Santé Publique.....	16
CONCLUSION.....	17
ANNEXE 1 : L'AVIS.....	18
ANNEXE 2 : L'AVIS.....	19
ANNEXE 3 : L'AVIS.....	20

Type de saisine : Saisine gouvernementale

Type de texte : [Avis et Rapport](#)

Traité par : Section des Affaires sociales

Adopté le : 10/04/2002

Mandature : 1999-2004

Rapporteur :

Gros Jeannette

[Télécharger le texte](#)

[Télécharger la fiche de communication](#)

PRÉSENTATION

Les nouvelles technologies de l'information - télémédecine, e-santé, cartes à puces... - bouleversent profondément les pratiques dans le secteur de la santé. Cette évolution est riche de potentialités pour tous les acteurs, mais suscite aussi des appréhensions. Les moyens à mettre en œuvre pour encourager ces progrès, le respect des droits de la personne, la sécurité informatique, la qualité des services proposés sur le web, la finalité même de ces nouveaux outils constituent autant d'interrogations.

Descripteur Eurovoc :

coût de la santé, politique de la santé, télécommunication, informatique médicale, France

Domaine Eurovoc :

Production, technologies et recherche